



LA LETTRE D'INFO DE LA DÉMARCHE DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU



ÉDITO



DANS CE NUMÉRO

RETOUR SUR LES ANIMATIONS VÉLO, COVOIT ET STAND SUR LES MARCHÉS

DÉFI MOBILITÉ : LA REMISE DES PRIX

FOCUS : PRÊT DE VAE, CONVENTION RABAIS

ATELIER BORNES ÉLECTRIQUES

ON PARLE DE NOUS

Avec le retour des beaux jours et, pour beaucoup, des congés estivaux, aucune excuse pour ne pas s'essayer au vélo électrique (VAE). Pour cela, nul besoin d'en acheter un, même si toutes les enseignes vélo de l'Intercom proposent des rabais à l'achat au bénéfice des salariés d'entreprises engagées dans Mobi Pro. Désormais, on en trouve partout à louer et, depuis peu, sur la Vire au Noireau avec l'initiative Maison du vélo de Mobylys.

L'essayer c'est l'adopter. Qui sait, une pratique « détente » de l'été sera peut-être le déclencheur d'un usage prolongé bien au-delà des vacances pour garder la forme, faire des économies et, pourquoi pas, faire des émules autour de vous !

Maison du vélo de Mobylys, création de l'association Les Dérailleurs Bocage, petit à petit c'est tout un « écosystème vélo » qui se met en place pour faciliter la pratique du vélo au quotidien pour tous, notamment sur les trajets Domicile-Travail, mais pas que.

Et pour ceux qui sont contraints d'utiliser la voiture, n'hésitez pas à inscrire vos trajets sur l'appli REZO COVOIT pour développer les covoiturages. Là aussi, l'été peut être l'occasion d'amplifier la pratique du covoiturage, puis de conserver cette pratique à la rentrée. Bel été à tous.





MOBIPRO RETOUR SUR LES ANIMATIONS VÉLO



Atelier VAE à l'entreprise SOGEFI.



+ 8 % de passages de vélos en France du 1er janvier au 30 avril 2023 (par rapport à 2022)

+ 12 % en semaine, ce qui témoigne de la pratique utilitaire du vélo (Vélo & territoires, n°1, 05/05/2023)

Et vous, comment venez-vous au travail ?

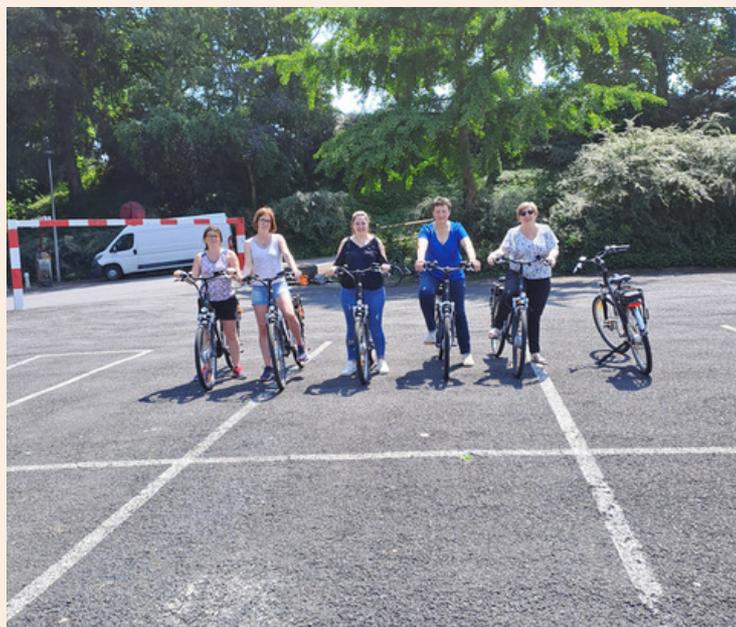
Pour rappel : si votre établissement est inscrit dans la démarche Mobi Pro, vous pouvez bénéficier jusqu'à 3 ateliers gratuits sur le volet Vélo (remise en selle, entretien mécanique de base).

L'IVN propose aussi un prêt gratuit - en fonction des disponibilités - pendant 15 jours afin que les salariés puissent expérimenter l'usage du VAE sur leurs trajets quotidiens (voir en page 5).

Les ateliers vont toujours bon train dans les établissements de l'Intercom de la Vire au Noireau. Plusieurs ateliers ont eu lieu sur ces mois de mai et juin, à commencer par la Clinique Notre-Dame de Vire le 25 mai où les participants venaient au fil de l'eau pour tester les VAE et se renseigner sur les modèles de vélo à l'achat, en location ou via le prêt MobiPro. Certains pratiquent déjà le vélo de temps en temps, d'autres n'en avaient pas refait depuis l'enfance.

C'est ensuite des établissements du centre-ville (Centre des Finances Publiques, Cabinet BHN, Cabinet Bellanger) qui ont participé à des ateliers organisés au Champ de Foire sous un beau soleil !

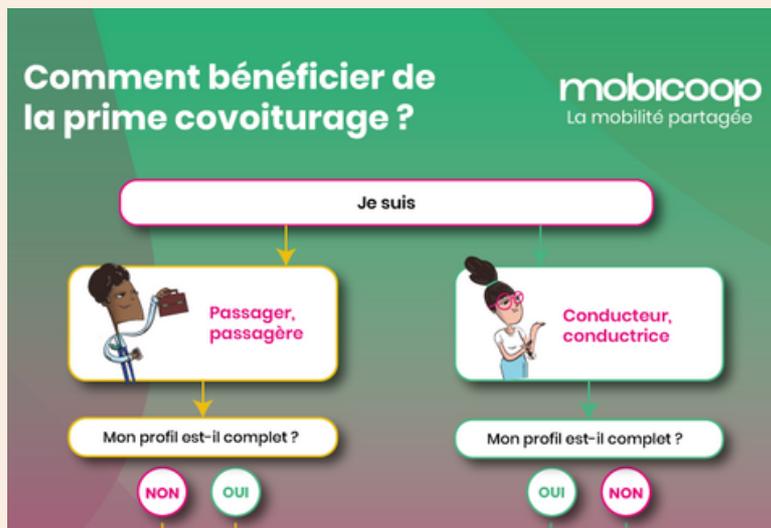
Les participants ont tous apprécié les conseils et la mise en pratique. Suite à ces ateliers, deux personnes ont d'ailleurs demandé l'attestation afin de pouvoir bénéficier du rabais de 10 % chez nos partenaires du territoire, et d'autres ont sollicité le prêt de 15 jours proposé par l'IVN.



Atelier VAE avec les salariés de BHN.



MOBIPRO RETOUR SUR LES ANIMATIONS COVOIT ET STANDS SUR LES MARCHÉS



Deux ateliers covoiturage ont été organisés et mutualisés entre le GRETA et le Lycée MERMOZ. Une participation timide mais ce fut l'occasion d'évoquer avec les quelques personnes présentes la plateforme Rezo Covoit et la possibilité d'obtenir la prime covoiturage mise en place par l'État, et accessible via l'application de Mobicoop.

Depuis la fin mai - et jusqu'à fin octobre -, l'association Mobylys assure des permanences sur les marchés de toutes les communes nouvelles de l'Intercom de la Vire au Noireau, afin de promouvoir et sensibiliser aux mobilités douces et partagées.

À Vire Normandie, un stand est présent tous les vendredis matins de 8 h à 13 h.

Sur les communes de Noues de Sienne, Souleuvre-en-Bocage, Condé-en-Normandie et Valdallière, c'est une fois par mois que vous pouvez venir vous informer et échanger.

Parmi les curieux, beaucoup se renseignent sur la location de VAE, d'autres sur les aides à l'achat et les différents modèles de vélos existants.

Bientôt, vous retrouverez en plus des VAE classiques et pliants, un tricycle et un vélo cargo ! De quoi répondre aux usages et aux attendus de toutes et tous.

Les renseignements sur le covoiturage sont également pratiques pour les personnes en besoin de déplacements.



Marché de Vire



Marché de Saint-Sever Calvados

Retrouvez le calendrier de toutes les permanences en page 5.



DÉFI MOBILITÉ : LA REMISE DES PRIX



La remise de prix en présence des participants, des sponsors (Aldi et Corner Bike), d'élus, de l'Intercom de la Vire au Noireau et de l'association Mobylys.

Promouvoir les mobilités douces et partagées – vélo et covoiturage – via un défi, l'idée n'est pas nouvelle mais c'était en tout cas la première édition organisée dans le cadre de la démarche MobiPro, à destination des salariés et des entreprises du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Une vingtaine d'inscrits pour une dizaine de participants quotidiens, le ratio est prometteur. Toutes les personnes qui ont justifié leurs trajets étaient cyclistes, dont certains vélotaffent depuis 24 ans, d'autres effectuent des trajets de 28 kilomètres. Bénéfices santé, économies notables, antistress, ... les arguments ne manquent pas à l'heure d'expliquer les choix de déplacements doux. Tous les participants ont d'ailleurs salué l'initiative de ce challenge à relever et espèrent que de plus en plus de personnes seront, à l'avenir, enclines à changer leurs habitudes de déplacements.

Un prochain défi sera proposé en septembre sous un autre format, en attendant de relancer le challenge de Mai à Vélo en 2024. Plusieurs personnes se montrent déjà intéressées pour y participer !

**LES SPONSORS
DE L'ÉDITION
2023**



**Corner
Bike**
Vélos électriques & musculaires





PRÊT DE VAE ET CONVENTION RABAIS : ÇA ROULE !

Prêt de Vélo à Assistance Électrique

Plusieurs entreprises ont déjà expérimenté ou sollicité la possibilité d'un prêt de VAE grâce à la démarche MobiPro.

Pour rappel, tout salarié d'un établissement inscrit dans la démarche MobiPro peut bénéficier, après mise en place d'ateliers de sensibilisation à la prise en main d'un VAE, d'un prêt de 15 jours.

Le vélo est prêté sur la base d'une convention et après dépôt d'une caution. Chaque deux-roues est équipé des éléments de sécurité réglementaires et fourni avec une sacoche contenant antivol et casque.

Vous avez alors deux semaines pour effectuer vos trajets domicile-travail en VAE. Lorsque l'on dit que "l'essayer, c'est l'adopter !", c'est on ne peut plus vrai puisque nos premiers retours d'expériences ont convaincu plusieurs salariés du bocage : l'un souhaite poursuivre sa pratique à vélo via un service de location, une autre personne a elle profiter de notre conventionnement avec les revendeurs locaux pour obtenir le rabais de 10 % et se diriger vers un achat (voir ci-dessous) !

Rabais chez les partenaires du territoires (Intersport Vire, Corner Bike Vire, Sport Vélo 14)

Une première heureuse suite à l'achat d'un VAE chez Intersport ! D'autres demandes d'attestation sont actuellement en cours... Vous ne l'avez pas encore fait ? Qu'attendez-vous ? **Foncez !**



Signature de la convention chez Corner Bike



Premier achat de VAE par une salariée du territoire, chez le partenaire Intersport.



DATES DES PERMANENCES DE MARCHÉS

Vire : tous les vendredis matins

Bény-Bocage	Condé-sur- Noireau	Saint-Sever	Vassy
6 juillet	27 juillet	22 juillet	4 juillet
10 août	24 août	19 août	22 août
7 septembre	21 septembre	23 septembre	19 septembre
19 octobre	26 octobre	21 octobre	17 octobre



TÉMOIGNAGES

1er retour d'expérience OEPV



Vous avez déjà été informés de l'existence du programme OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo) mais vous vous interrogez sur sa mise en place ?

Vous n'avez pas encore eu le temps de regarder en quoi cela consistait ?

Vous êtes intéressés mais un peu perdus sur les engagements que cela suppose ?

Ça tombe bien ! L'entreprise SOGEFI est engagée dans le programme et vous livre quelques éléments en retour d'expérience.

Pourquoi avez-vous choisi de vous inscrire dans le programme OEPV ?

Notre inscription à ce programme a été une opportunité pour pouvoir offrir à nos collaborateurs des solutions de stationnement pour vélo qui soient sécurisées, des formations et informations sur les solutions de déplacement par mobilité douce, mais aussi un accompagnement sur ces points. Les subventions disponibles via la certification nous permettent de financer une partie de ces stationnements et ainsi de diminuer la charge que cela peut représenter pour les entreprises comme nous. Ce programme permet aussi de valoriser notre entreprise vis-à-vis du travail fourni par la mise en place de plusieurs actions ambitieuses, spécifiques au vélo. Par exemple, nous avons pu, grâce au programme OEPV, mettre en place nos abris vélos sécurisés, des formations et conseils pour l'usage du vélo lors des trajets domicile-travail, mais aussi des moyens pour permettre l'entretien et la réparation du vélo (cette dernière phase est encore en cours de réalisation).

Est-ce que les démarches sont simples à réaliser ? Êtes-vous accompagné pour avancer dans les étapes ?

Les démarches ont été plutôt simples à réaliser. Nous avons juste à nous inscrire au programme sur le site internet, puis à compléter certaines informations de l'entreprise comme notamment le nombre de salariés, son activité, etc. Une fois cela réalisé et après avoir signé la charte d'engagement, un conseiller nous offre une réunion de présentation du programme, nous guide et nous accompagne jusqu'à l'obtention du label OEPV. Cette réunion permet ainsi de lancer concrètement le programme dans l'entreprise et de pouvoir définir les actions à mettre en œuvre.

Pourquoi recommanderiez-vous d'adhérer au programme ?

Ce programme est pour nous une réelle opportunité de développer une politique liée à l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail. Cette politique et le plan d'action associé peuvent avoir plusieurs impacts notamment sur la santé et le bien-être au travail. En effet, l'usage du vélo permet d'améliorer notre santé mentale, de booster notre humeur et notre métabolisme, mais aussi de réduire les coûts liés à l'usage d'un véhicule pour se déplacer (un véhicule coûte en moyenne 5 300 à 7 000 € par an contre 150 € pour un vélo). Nous n'y pensons pas forcément, mais l'image de marque et l'image de l'entreprise peut être aussi améliorée grâce à l'obtention du label OEPV (3 échelons possibles : or, argent, bronze) et peut ainsi permettre de faciliter le recrutement de nouvelles personnes dans l'entreprise. C'est aussi la possibilité d'attirer de nouveaux clients puisque de plus en plus de consommateurs font aujourd'hui attention à l'image que reflète l'entreprise sur les aspects environnementaux notamment. Au-delà de tout cela, ce programme permet aussi d'avoir une certaine reconnaissance du travail réalisé sur ces points et de récompenser l'entreprise avec des solutions financières appropriées à sa taille, à ses moyens et surtout à ses objectifs et les actions qu'elle souhaite entreprendre.

Plus d'infos sur : <https://employeurprovelo.fr/>



ON PARLE DE NOUS

Samuel Delaune, « vélotafeur » depuis 24 ans



Samuel Delaune

Samuel Delaune va au travail en vélo depuis 24 ans. Il parcourt 9 km par jour (6 000 km par an). Il explique : « J'ai même calculé que j'ai parcouru 100 000 km en 24 ans et fait de grosses économies ».

Pour lui, il s'agit de pratiquer une activité physique bénéfique à long terme pour la santé, « c'est possible en toute saison à condition

d'être équipé ».

En plus le vélo brille par sa fiabilité, adieu les incidents techniques.

« Le matin quand j'arrive au taf cela permet aussi de s'ouvrir l'esprit et d'arriver concentré et disponible. Le vélo est une arme antistress ».

De là à affirmer que le vélo rend heureux, il n'y a qu'un coup de pédales à donner...

L'avenir de l'électrique pour les entreprises



Ronan Robert présente le fonctionnement des bornes électriques.

D'ici janvier 2025, les entreprises devront disposer de bornes électriques sur leurs parkings, et la société TEIM, expert local des réseaux électriques depuis 1989 à Vire Normandie, compte bien en tirer profit.

Ce vendredi 2 juin, plusieurs chefs d'entreprises ont fait le déplacement pour comprendre le fonctionnement des bornes électriques proposées par TEIM. « Notre objectif est de se faire connaître auprès des entreprises locales, pour qu'ils nous fassent confiance et qu'ils s'équipent chez nous », explique Ronan Robert, responsable d'affaires de TEIM. Cet atelier a été organisé par l'Intercom de Vire au Noireau, en partenariat avec la société, pour faire connaître ces bornes de recharge électriques auprès des chefs d'entreprises.

« Il est aussi important d'informer les entreprises de l'univers des véhicules

électriques, il y a beaucoup de questionnements et nous sommes là pour aider », souligne-t-il.

La société TEIM répond presque exclusivement aux besoins électriques des entreprises et des collectivités souhaitant passer le cap : « On s'adapte aux besoins du client, mais dans les derniers projets nous étions aux alentours des 2 500 / 3 000 euros de frais », poursuit Ronan Robert.

Depuis le début de l'année 2023, l'entreprise répond à de plus en plus de demandes. Récemment, les entreprises Codica basées à Vire, Carpiquet, Saint-Lô, Tourlaville et Villedieu se sont équipées de bornes électriques provenant de TEIM.

• Louise Mohammadi

■ Société TEIM, avenue de Bischwiller, 14500 Vire Normandie.

Le TOP

Nouvelle réduction sur les vélos électriques

Après Intersport en avril, c'est au tour de Sport Vélo 14 de rejoindre la démarche Mobi Pro. Mercredi 24 mars, Clément Buytaert, le tout nouveau et jeune dirigeant, a signé avec l'Intercom de la Vire au Noireau, représentée par Lucien Bazin, vice-Président, en présence de l'association Mobylys avec Cindy Colgnard, co-directrice, une convention permettant aux entreprises engagées dans Mobi Pro et à leurs salariés de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le prix d'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).



Cette réduction est cumulée avec l'aide de l'Etat à l'achat d'un VAE.

L'association Mobylys participe à la démarche Mobipro

Condé-en-Normandie

Après avoir mené une enquête auprès des entreprises, l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN) a constaté que de nombreux emplois ne pouvaient pas être pourvus en raison du manque de mobilité des candidats. Elle a par conséquent sollicité l'association Mobylys, qui adhère à la démarche MobiPro. Celle-ci propose des vélos électriques, pliables ou non, des vélos cargo et des tricycles, en location ou à la vente. Théo Cornuel, conseiller en mobilité et référent vélo de l'association, précise qu'il existe une application sur téléphone, smartphone

et PC, nommée Réseau Covoit, entièrement gratuite, qui permet de réunifier les différents axes de communication Vire-Condé : "Elle s'apparente un peu à Blablacar, mais se veut très interactive et réactive. Cela devrait permettre de remettre des personnes sans emploi sur le chemin du travail." Théo Cornuel est présent chaque vendredi à Vire, une fois par mois à Condé-sur-Noireau sur le pont de la Druance, pendant le marché, au Bény-Bocage et à Valdallière. Des déplacements dans les entreprises sont possibles en contactant le 06 19 32 30 82.



Jeudi 15 juin, Théo Cornuel, conseiller en mobilité, présentait les différents moyens de locomotion dont il dispose : du vélo pliable électrique au vélocargo modulable, en passant par les tri-



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Service Développement Économique
02 31 66 27 96 - dev.eco@vireaunoireau.fr



MOBYLIS
Cindy COIGNARD
06 19 32 30 82
mobipro@mobyliis.org



**GROUPE FACEBOOK : "MobiPro -
Intercom de la Vire au Noireau"**

ATELIER BORNES ÉLECTRIQUES À LA **TEIM**



**À VENIR DANS LES PROCHAINES
LETTRES D'INFO...**



**LE GUIDE DU COVOITUREUR
LES NOUVELLES CAPSULES VIDÉOS
CINÉ-DÉBAT DU 22 SEPTEMBRE
VILLAGE DE LA MOBILITÉ
DÉFI MOBILITÉ DU MOIS DE
SEPTEMBRE
RETOUR SUR LES ANIMATIONS**

"2035 signera la fin des ventes de véhicules neufs à hydrocarbures" : de quoi réfléchir à de nouvelles énergies. Est-ce que l'électrique est la solution ? Difficile d'avoir une réponse certaine ; en tout cas, c'est l'une des solutions proposées à l'heure actuelle et qui questionne beaucoup les entreprises, notamment en raison des obligations légales auxquelles elles sont soumises par la loi LOM. Ronan ROBERT, de la TEIM à Vire Normandie, a d'ailleurs répondu à de nombreuses interrogations sur ce sujet.

Une quinzaine de représentants d'établissements de l'IVN ont assisté à l'atelier proposé le 2 juin dernier. Certains sont déjà dans un projet d'installation de bornes, d'autres sont venus pour s'informer (législation, ingénierie, puissance des bornes, prix, durabilité des batteries, capacité nationale à alimenter les systèmes, aides financières, accessibilité,...).

En somme, un atelier riche en échanges et en informations !

Démarche Mobi Pro réalisée avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO2:

